



L'INFO

Semaine 22

Du 26 Mai au 1^{er} Juin 2025

Édito : POURQUOI ?

Face à la catastrophe sanitaire, les parlementaires commencent à s'inquiéter de la dérive actuelle. En votant, par exemple l'obligation pour les médecins d'attendre un départ pour s'installer dans les 10 % du territoire « surdotés » ou un moratoire sur la fermeture des maternités pour tenter d'enrayer la forte hausse des mortalités infantiles qui accompagne les fermetures de petites maternités.

Mais dans le même temps, les lobby médicaux se mobilisent pour bloquer ces initiatives et continuer une politique catégorielle et le gouvernement avec l'extrême droite agricole réintroduit l'épandage de poisons dans la nature et les aliments.

La santé est clairement l'enjeu de rapports de forces.

En octobre aura lieu le vote du budget de la sécu. Un moment de vérité aura lieu ! Le gouvernement semble vouloir s'appuyer sur les déficits qu'il crée pour imposer de nouveaux reculs.

Tout est question de choix, il n'y a pas ici de faits « objectifs et indiscutables ».

Alors les mobilisations locales déboucheront elles sur un véritable rapport de force national ?

Les démarches de convergences sont réelles, a coté et parfois en lien avec notre coordination des réseaux appellent à la mobilisation.

Mais pourquoi, jusqu'à ce jour, cela ne permet pas de donner une visibilité nationale ? Pourquoi le débat est focalisé sur les seules questions posées par les gouvernants et les lobby ? Pourquoi les réponses concrètes des divers comités locaux ne trouvent pas de traduction aussi concrète et mobilisatrice à l'échelle nationale ?

A nous de trouver des réponses, un moment, des objectifs, une forme de mobilisation qui sachent donner un écho aux mobilisations locales.

Henri Célié

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 2 à 4**
- **Autres infos locales : page 5**
- **Initiatives : page 6**
- **Doc Juridiques ou utiles : page 7**
- **Culture : 8**

L'écho des comités:

REMIREMONT

RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF Contre LE Projet Médical* du Groupement Hospitalier de Territoire

Rappel : D'après les règlements, le [projet médical](#), a pour objectif de permettre à chaque patient d'accéder, en tout point du territoire, à une offre de soins de proximité et de qualité.

Le 13 octobre 2024 nous étions près d'un millier à défiler à Remiremont, sous la pluie pour que ce projet ne soit pas adopté en l'état.

En effet, ce projet porte une atteinte globale au service public hospitalier vosgien, et vise à concentrer tous les moyens sur le seul site d'Epinal, l'hôpital le plus impacté pour l'heure étant celui de Remiremont à travers la mise en cause de la maternité, de la chirurgie et de la biologie.

Ce projet, a été refusé par le conseil de surveillance du CH Remiremont,

Cependant l'ARS a approuvé début 2025, le projet médical partagé du GHT

Nous le contestons juridiquement, parce que :

1. Le principe d'égalité d'accès à des soins de qualité pour tous est un **principe constitutionnel**, fondateur de l'assurance maladie, inscrit dans le code de santé publique. Il n'est pas respecté ici.

2. **La loi montagne**, qui impose une attention particulière aux services publics est bafouée, La Déodatie bénéficie de « l'Hôpital du

Massif des Vosges ». Très bien pour les populations au nord du massif. Mais quid du sud du massif ? Il y a une escroquerie intellectuelle à vouloir rattacher le CH Remiremont aux Vosges Centrales. Les plus hauts sommets du massif se situent sur notre bassin de vie. La totalité des communes du Pays de Remiremont, la plupart de celles des bassins de Gerardmer, Bruyeres et du piémont vosgien Haut Saônois sont classées en zone de montagne. De plus, ce projet instaure une frontière virtuelle entre les Vosges, la Haute Saône et l'Alsace.

3. Dans le processus d'élaboration du projet de nombreuses instances sont consultées. **Démocratie sanitaire oblige !** Or, Ademat-H n'a pu faire valoir son point de vue auprès des représentants de la Commission des Usagers GHT. Ni la direction de l'hôpital, ni l'ARS ne nous ont communiqué à temps la composition de la commission. Nous avons même dû saisir la CADA (commission d'accès aux documents administratifs).



<https://www.ademat.org/>

<https://www.facebook.com/Ademat.H.Remiremont.Officiel>

<https://www.instagram.com/ademath.remiremont?igsh=NWVrYXJjMDV4ZDc4>

BERGERAC

Communiqué du comité

Alors que nous allons célébrer les 80 ans de la création de la sécurité sociale en octobre prochain, le premier ministre, bien aidé par le président de la cour des comptes, en accord avec E Macron et le MEDEF va nous proposer de réduire les cotisations sociales, source importante du financement de l'assurance maladie en France.

[Le communiqué](#)

Pétition pour l'accès aux soins

- Réouverture de la chirurgie d'urgence et d'hospitalisation à l'Hôpital Pasteur. Ce sont environ 2000 patient.e.s par an qui sont transférés au CHU de Besançon qui peine à gérer ces opérations, avec des délais d'attente et des retards de prise en charge aux conséquences parfois très graves ;
- Amélioration des transports sanitaires ;
- Formation et recrutement de médecins et personnels soignants en nombre suffisant, ce qui implique des moyens supplémentaires pour les universités et les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers);
- Réguler l'installation des médecins et salarier les jeunes pendant leur formation en échange d'un engagement de service public, pour en finir avec les déserts médicaux
- Rénovation sans tarder de l'isolation thermique des façades du bâtiment de l'hôpital qui a plus de 50 ans et subit de nombreuses infiltrations ;
- Des financements à la hauteur des besoins de l'hôpital et de tous les services publics.
- Interdiction des dépassements d'honoraires, suppression des franchises médicales et amélioration de la prise en charge des ALD (Affections de Longue Durée)

[La pétition](#)

St AFFRIQUE-MILLAU-SUD AVEYRON

Un autre avenir est possible, ici aussi

En abreuvant les habitants d'images et de discours sur un hôpital virtuel, sur des recrutements massifs de médecins, les 10 directeurs (!) de nos hôpitaux veulent faire oublier les conséquences de leur gestion.

Les fonds alloués à nos hôpitaux semblent consacrés à développer un outil de propagande plus qu'à tenir les engagements pris sur le maintien des services et l'accès de proximité.

Les URGENCES sont menacées cet été

Derrière le mot « régulation », s'organise dès à présent une RESTRICTION D'ACCÈS

L'accueil en EHPAD et la gestion de la GÉRIATRIE sont menacés à St Affrique par la décision de la Direction de pousser au départ deux médecins. La suppression du coordonnateur menace la réalisation des budgets à venir. (...)

Le projet Médical du Sud Aveyron se réduit au fur à mesure. Le pôle à trois sites a été abandonné pour se résumer à « l'hôpital commun ».

Un autre avenir est possible, ici aussi

Que les Élus exigent des 10 Directeurs le respect des engagements sur la rénovation des services de proximité des hôpitaux actuels qui devront rester et pourra être tenue la promesse de maintien des services actuels !

Que les moyens d'assurer « l'accès aux soins à 15mn » soient expliqués et mis en œuvre.

Que le nombre de médecins et de soignants formés soit réellement augmenté en proportion des besoins.

Que la promesse « d'augmenter les capacités et les possibilités de soins dans le Sud-Aveyron » soit respectée, au lieu de voir le nouveau bâtiment les réduire .

Que l'on privilégie les investissements sur les équipements médicaux (comme les blocs) ou les soignants plus que sur les postes de Directeurs.

Les services publics à défendre et améliorer : venez le dire le 6 juin

Dans la continuité des mobilisations sur le pays d'Héricourt et ses alentours pour le centre courrier de la Poste, le maintien de classes, le Lycée Aragon, le service addictologie et plus largement la santé (menaces sur le site du Mittan), la ligne Belfort-Épinal et le retour d'un commissariat de plein exercice avec des moyens suffisants; conscient que cette casse des services publics ne concerne pas que notre territoire, nous appelons toutes et tous, citoyennes et citoyens à un point d'information/échange sur la défense et l'amélioration des services publics le vendredi 06 juin de 17h à 18h30 devant la mairie d'Héricourt.

OLORON SAINTE MARIE

400 personnes au rassemblement du 27 mai



[L'article sur le site de la Coordination](#)

Autres infos locales

ORLÉANS

"Il n'y a plus assez de médecins pour assurer les astreintes" : que se passe-t-il au service neurologie du CHU d'Orléans ?

[L'article de la République du Centre du 26 mai](#)

PSYCHIATRIE-HÔPITAL COCHIN-PARIS

« Vous pouvez comprendre que les professionnels et les usagers n'acceptent pas que le service de psychiatrie d'un grand hôpital public soit malmené » : la lettre ouverte du Pr Bernard Granger

[La tribune sur le site du Nouvel-Obs](#)

DIGNE LES BAINS

Fermetures des urgences dans les Alpes de Haute-Provence

Plus de 150 personnes rassemblées à Digne-les-Bains pour manifester contre les fermetures d'urgences

[L'article de Alpes1 du 26 mai](#)

[L'article de la Provence du 27 mai](#)

Cette semaine, rassemblement à Manosque mardi 3 juin à 17 h

Initiatives

VILLAGE DES SERVICES PUBLICS

Paris le 31 mai



La Coordination nationale des Comité de défense des hôpitaux avec l'aide du collectif de soutien du centre hospitalier de l'agglomération montargoise était présente ce samedi au village des services publics organisé par Convergence des Services Publics, avec de nombreuses associations et organisations syndicales avant une soirée festive à l'Ephémère organisée par le collectif « Nos Services Publics » Beaucoup de rencontres, en particulier avec des associations du quartier en lutte contre la fermeture programmée du centre de santé Stalingrad, géré par la Sécurité Sociale et des élus et des usagers regroupés au sein du comité de défense des hôpitaux Beaujon / Bichat en lutte contre leur fermeture. L'après-midi s'est terminée avec une chorégraphie endiablée des Rosies !

A venir : Paris 3 juin

A l'initiative du Conseil National pour la Nouvelle Résistance (CNNR) et des Gilets Jaunes de Paris Sud et Belleville

Notre système de santé est en voie de destruction et de privatisation. Nous devons nous mobiliser pour sauver la Sécurité Sociale et reprendre son contrôle. Le Conseil National pour la Nouvelle Résistance (CNNR) et les Gilets Jaunes de Paris Sud et Belleville vous invitent, mardi 3 juin à 19H à la Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau, en salle Ambroise Croizat, à venir en discuter et décider d'actions avec Hendrik DAVI, président de la Commission des Affaires sociales à l'Assemblée Nationale, Frédéric RAUCH, économiste, ancien rédacteur en chef de la revue *Economie et Politique*, Danielle SIMONNET, députée, membre de l'Après, et des collectifs de soignants. Evelyne VANDER HEYM, responsable du comité de Montreuil s'y exprimera pour notre Coordination,

Le Printemps des services publics en Essonne

Samedi 24 mai à Évry

Vous trouverez au lien suivant toutes les informations, vidéos des tables-rondes, ainsi que des photos de l'évènement "Printemps des Services Publics de l'Essonne", qui s'est déroulé ce samedi 24 mai à Évry.

<https://attacn91.fr/printemps-des-services-publics-en-essonne/>

Tour de France de la santé

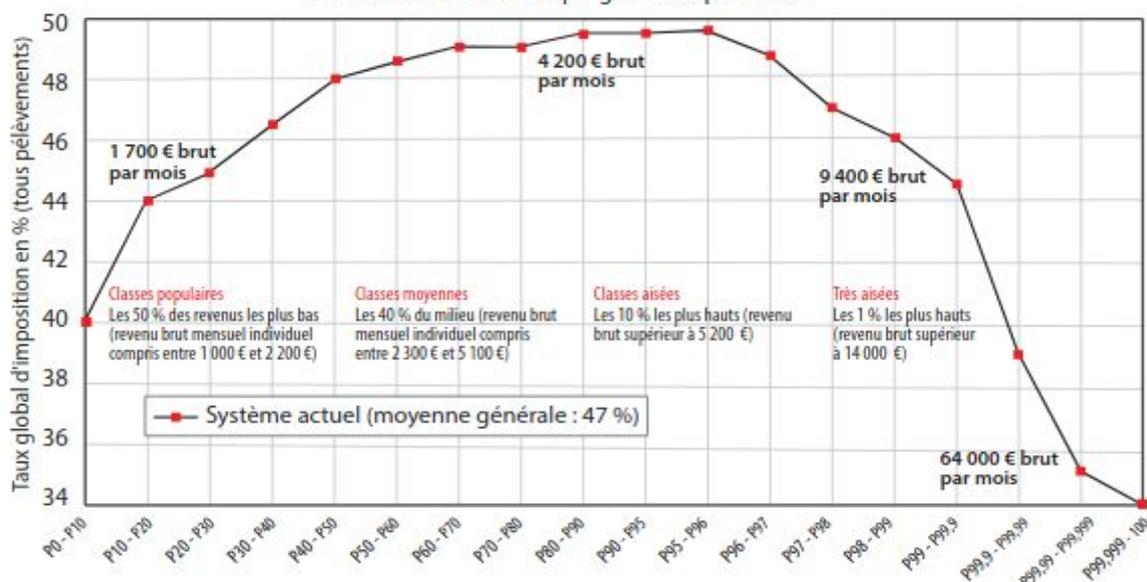
Le PLFSS 2026 s'annonce comme un budget d'austérité de la santé rarement égalé, la pression est mise fortement sur les établissements pour rentrer dans les clous budgétaires (cf circulaire relative à l'efficience en PJ). Et nous assistons à une véritable offensive contre la Sécurité sociale lancée par le gouvernement, le MEDEF, et de potentiels candidats aux présidentielles au travers de la TVA sociale, du bouclier sanitaire, ou encore d'une assurance dépendance obligatoire...

Cette situation est grave. C'est pourquoi nous avons pris la décision lors de notre dernière réunion et dans les suites des précédentes, de nous adresser à toutes les organisations en lien avec le Tour de France pour la Santé et au-delà, et de leur proposer de nous réunir en visio le mardi 17 juin à 18H30 pour discuter de comment répondre à ses menaces et s'opposer au PLFSS 2026.

Documents Juridiques ou utiles

Un système fiscal faiblement progressif... ou franchement régressif ?

Courbe en cloche sur la progressivité par décile



Lecture : le graphique montre le taux global d'imposition (incluant tous les prélèvements) par groupe de revenus. P0-10 désigne les percentiles 0 à 10, c'est-à-dire les 10 % des personnes avec les revenus les plus faibles, P10-20 les 10 % suivants, etc., et P99.999-100 désigne les 0.001 % les plus riches. La moyenne générale des taux d'imposition est de 47 %. Les taux d'imposition croissent légèrement avec le revenu jusqu'au 95e percentile puis baissent avec le revenu pour les 5 % les plus riches.

Plus précisément : les 50 % des Français les plus modestes, gagnant entre 1 000 € et 2 200 € de revenu brut par mois, font face à des taux effectifs d'imposition s'étageant de 41 % à 48 %, avec une moyenne de 45%. Les 40 % suivants dans la pyramide des revenus, gagnant entre 2 300 € et 5 100 € par mois, sont tous taxés à des taux de l'ordre de 48 %-50 %. Puis, à l'intérieur des 5 % des revenus les plus élevés (gagnant plus de 6 900 €), et surtout des 1% les plus riches (gagnant plus de 14 000 €), les taux d'imposition se mettent très nettement à décliner, et ne dépassent guère les 35 % pour les 0,1 % des Français les plus aisés (50 000 personnes sur 50 millions).

Source : <https://amitie-entre-les-peuples.org/Articulation-Peuple-classe-classisme-sous-bourgeoisie>

Quand l'intelligence artificielle remplace les consultations chez le psy

[Un article de France Info du 25 mai](#)

Culture

AIDE À MOURIR : QUELLE LIBERTÉ DE CHOIX POUR LES PLUS FRAGILES ?



COLLOQUE

Les psychologues dans la cité : quelles perspectives ?
Et la soirée spectacle

"De petits riens si précieux, de petits riens en merveilles"

9h30 à 18h15 vendredi 12 septembre 2025

Organisé par la Convergence des Psychologues en Lutte

L'usage et la pratique de la psychologie sont en prise directe avec une époque, un contexte, des choix sociétaux et supposent une conception des relations humaines, des liens avec l'entourage et dans la cité. Ils relèvent donc de la dimension politique

[Présentation](#)

L'inestimable des soins psychiques / auteur : Patrick CHEMLA

Ce livre montre qu'il est toujours possible de maintenir des soins humains, loin des traitements standardisés, en s'appuyant sur des pratiques de psychothérapie alternatives. À travers des témoignages de résistance et d'innovation, il démontre que des soins vrais et bienveillants peuvent encore exister, même dans la précarité.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org